

La Montagne :

Le préprojet d'éoliennes présenté

- **BUGEAT**

Publié le 06/02/2019

La Société Nordex est venue présenter son entreprise spécialiste en éoliennes au Conseil municipal de Bugeat. Cette entreprise a pour ambition d'implanter sur le territoire des éoliennes dans le but de respecter les conditions imposées par l'Europe de production électrique renouvelable. Le radar du Mont Audouze est soumis à de nombreuses règles sécuritaires. Les nouvelles normes pourraient permettre d'envisager ce type de projet sur Coulournat et Ambiaud. La Société Nordex a présenté les aspects économiques au conseil municipal. En effet ce projet pourrait rapporter à la commune directement par des loyers et des taxes sur la production électrique sans oublier les éventuelles retombées économiques sur le territoire d'un éventuel chantier. L'entreprise pense que 3 à 4 éoliennes pourraient être envisageables. Avant cela une étude approfondie est nécessaire. Avant de lancer cette action la société Nordex avait besoin d'un accord de principe du Conseil municipal qui a voté favorablement. Cet accord de principe n'engage en rien la commune mais permet de mener à bien l'étude qui répondra aux questions de lieux précisément ainsi qu'à la faisabilité en fonction des vents. Un tel projet demande plusieurs années avant de voir le jour donc, pour le moment, ceci n'est qu'un préprojet. Le Conseil municipal est inquiet en raison de ce qui s'est passé pour le projet de pellets sur la commune et doute de pouvoir faire aboutir un tel projet s'il était faisable.

La municipalité se « veut rassurante » et ne souhaite pas « inquiéter la population qui sera informée dès que le projet serait annoncé comme réalisable. »